COUR DE JUSTICE DE
L'UNION EUROPÉENNE

RUE DU FORT NIEDERGRÜNEWALD
L-2925 LUXEMBOURG

T. + 352 4303 1
F. + 352 4303 2600

WWW.CURIA.EUROPA.EU

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
UNITÉ PUBLICATIONS ET MÉDIAS ÉLECTRONIQUES

EXPOSITION ORGANISÉE PAR :

aiic
Luxembourg

Association Internationale des Interprètes de Conférence
International Association of Conference Interpreters

70

IL Y A **70 ANS** :
LE PROCÈS DE
NUREMBERG

L'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE
DES PIONNIERS À NOS JOURS

COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE
18/01/2016 AU 17/03/2016

Le Procès principal de Nuremberg s'est déroulé du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946. Ce Procès contre Göring et 23 autres accusés, hauts responsables du régime nazi, fut un moment décisif de la justice pénale internationale, fortement médiatisé, et une première s'agissant de juger des crimes contre l'humanité.

Le Procès doit se passer en quatre langues (anglais – français – allemand – russe) et la technique d'interprétation connue jusqu'alors est celle de la consécutive. Mais comme le démontrera Léon Dostert, lorrain d'origine, colonel de l'armée américaine et responsable du service d'interprétation, trois traductions consécutives après chaque intervention feraient durer le Procès pendant des années. Dès lors l'interprétation simultanée, un procédé jusque-là relativement peu connu et peu expérimenté, s'impose. C'est le système « hush-a-phone », mis à disposition par IBM, qui est utilisé : un système téléphonique dans lequel le récepteur d'un téléphone normal est combiné à un microphone. Les cabines sont improvisées et rudimentaires. Elles sont surnommées les « aquariums ».

Pendant ces onze mois d'audiences et durant de longues heures au quotidien, ce sont des femmes et hommes venus d'horizons très divers et au destin extraordinaire qui assurent une communication fluide et rapide entre les juges, les procureurs, les défenseurs, les accusés et les témoins. Ils sont restés dans leur devoir de réserve et sont dès lors peu connus du grand public. Pourtant ils sont, dans leur rôle et à maints égards, de véritables pionniers.

Ils travaillent en trois équipes de douze personnes : l'équipe A se trouve en salle d'audience, l'équipe B se trouve dans la salle d'écoute et se tient prête à prendre la relève et l'équipe C, qui n'interprète pas ce jour-là, rédige et révise des transcriptions d'audiences. Les quatre cabines sont installées directement sur le côté du banc des accusés formant quatre compartiments séparés par des vitres. Les interprètes travaillent sous le regard curieux et intéressé de toute l'assistance. Chaque interprète travaille à partir d'une seule langue. La qualité de leur travail est surveillée en permanence par un interprète « moniteur » assis derrière la cabine.

Léon Dostert a compris l'importance capitale d'une bonne préparation. En conséquence, les interprètes étudient les dossiers et assistent aux audiences en simple auditeur. La préparation continue est intégrée dans le système. À cet égard aussi, l'interprétation pratiquée à Nuremberg est novatrice et montre la voie à suivre pour assurer le niveau de qualité requis.

Les témoignages concordent pour dire que l'ambiance au Procès est tendue, le palais de justice lugubre et la responsabilité énorme. Tout ceci, associé au fond dramatique des débats aux audiences, rend l'atmosphère parfois insupportable, trop lourde même pour certains interprètes qui ne restent que peu de temps à Nuremberg. Malgré cette tension et un roulement incessant de partants et d'arrivants dans les équipes d'interprètes, c'est l'esprit de camaraderie qui prévaut et permet au Procès de se poursuivre sans trop de difficultés.

Ainsi, grâce notamment à l'interprétation simultanée et au travail effectué par ses pionniers, le Procès de Nuremberg ne dure qu'une année, ce qui permet de conserver l'attention de l'opinion publique. Ce travail apporte une immense contribution à la recherche difficile de la justice mais aussi à la naissance d'une nouvelle profession d'interprètes. Nuremberg a ainsi véritablement marqué la percée de l'interprétation simultanée.

L'exposition, organisée dans l'enceinte de la Cour de justice de l'Union européenne, avec le parrainage de la Direction de l'interprétation, se fonde sur une exposition organisée en 2013 par la région AIIC Allemagne, qui regroupe des informations personnelles et des photos de ces interprètes. Depuis lors, des expositions ont été organisées à Nuremberg, Berlin, Paris, Londres, Salamanque, Germersheim et Athènes et ont à chaque fois suscité un vif intérêt et rencontré un franc succès.

L'exposition à Luxembourg reprend bon nombre de biographies de ces interprètes et les agrémente d'un rappel du contexte juridique et de l'histoire de l'évolution du matériel technique utilisé pour travailler en simultanée. De plus, elle offre un aperçu de cette nouvelle profession d'interprète de conférence et du rôle qu'a joué l'AIIC en donnant à la profession ses lettres de noblesse. Elle relate également l'histoire de l'interprétation à la Cour de justice du début des années '50 (CECA) jusqu'à nos jours et présente brièvement les juridictions internationales qui travaillent toutes avec des interprètes et la même technique de simultanée.

Aujourd'hui, l'interprétation simultanée accompagne les débats de toutes les grandes organisations internationales, en commençant par l'ONU, où elle est utilisée à plus grande échelle directement après l'expérience de Nuremberg, mais aussi dans les institutions européennes, qui voient le jour au début des années '50 et qui ont à cette époque leur siège à Luxembourg. L'interprétation simultanée participe au phénomène de la mondialisation tout en permettant à chacun de garder un ancrage étroit avec sa culture par le biais de sa langue. Elle aide la communauté internationale à communiquer et est en ce sens un acquis indispensable de notre époque.